



## UBS Croissance Capi\*

Montant minimal de versement initial	75 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,90% maximum
Support unités de compte	0,90% maximum
Support Eurocroissance	1,20% maximum
Gestion pilotée	NA
<b>Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)</b>	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2023)	2,09%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,71%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2023)	3,11%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,13%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2023)	1,81%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,60%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2023)	1,98%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,54%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2023)	0,28%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,01%
Fonds obligations***** (moyenne au 31/12/2023)	1,37%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,35%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2023)	2,54%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,38%
Autres (moyenne au 31/12/2023)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2023)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels*****	15,00% maximum
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	4,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	0,50%, plafond à 150€/arbitrage
Nombre d'arbitrages gratuits/an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos.

Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\*= la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

\*\*\*\*\*= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

**Generali Vie**, Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros  
– Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris  
n°ADEME FR232327\_03PBRV – Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé  
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.